



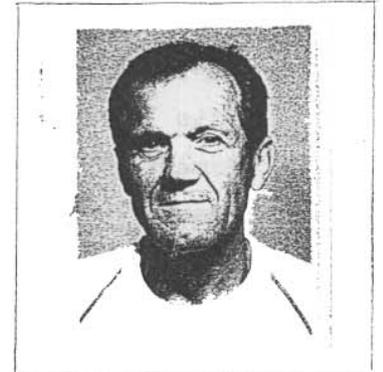
L'ÉCHO

DES

Grands Fonds

BULLETIN DE L'AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS

L'Editorial du **PRESIDENT**



La parution du bulletin 1/88 concorde juste avec le quatrième anniversaire de la naissance de notre association. Je peux dire que le bilan est positif car chaque année de nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs. Quatre ans après sa formation nous sommes 233 membres pour 186 membres payants. Pour ces derniers il sera pris une décision lors de l'assemblée générale. Personnellement je pense qu'il faudra trancher, nous ne pouvons continuer à faire parvenir du courrier aux personnes qui ne se sentent pas concernés. L'article 4 de l'association prévoit la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation. Je sais qu'il est idiot pour une jeune association d'en arriver là, c'est à dire de chasser des gars, alors que son but serait plutôt d'en draguer.

Je vous ferais remarquer, au passage, que le prix de la cotisation n'a pas changé depuis le début, alors que les frais de gestion eux ont augmentés du fait de la création du bulletin, lors de la parution du N°1, je vous annonçais que nous allions vous faire un journal pas trop cher. Nous avons tenu parole, car il n'est vraiment pas cher, d'ailleurs votre porte-feuille n'en a pas souffert. Ceci grâce à la compétence, à la diligence de la rédaction et plus particulièrement à Gérard LORIDON qui nous a trouvé une imprimerie, tout ce qu'il y a de plus sympa.

Cette année le mandat des dirigeants du bureau, à l'exception du secrétaire adjoint vient à expiration, à titre d'information ces postes ne sont pas immuables aussi si vous vous sentez une âme chevaleresque !



Directeur de la publication
E. PANNETIER

Rédaction et Publicité
J. C. MILLET - G. LORIDON

Photos :
M. LE CARDINAL

FEVRIER 88
N°5

LE QUAI DES MARTYRS

L'ESTAQUE, charmante localit e situ e au N.W de MARSEILLE fut, pendant longtemps le port de p che qui ravitaillait en poisson la grande cit e Phoc enne. Je l'avais choisi comme port d'attache du "LUG"   cause de sa situation g ographique. Ce lieu permettait d'accueillir directement sur le littoral M diterran en les amateurs de plong e et de croisi res d s leur arriv e   la fin de leur mouvement Nord - Sud   la saison de la " Transhumance " vacanc ere.

J'avais rep r  une place qui ferait l'affaire du " LUG " en lisi re du club nautique de L'ESTAQUE.

Les deux employ s du club, charg s de l'entretien et du gardiennage, ANTOINE et ALFRED  taient d'ancien navigateurs de la " Marchande ". je les avais abord s pour quelques menus propos maritimes.

Puis ils avaient bien voulu accepter, tout en sirotant quelques pastis et en fumant quelques cigarettes, de porter une oreille complaisante   mes propos visant   trouver une place pour le " LUG ". Ainsi j'obtins d'eux, en m me temps que l'avantage de leur amiti , l'autorisation officieuse de venir amarrer mon bateau sous leur protection.

Cette entr e par la petite porte au sein du c l bre club Marseillais devint par la suite plus officielle quand, un certain jour, apr s avoir rev tu ma tenue de sortie, je m'en fus me pr senter   l'excellent et distingu  monsieur L  Pr sident du club. J'offres, pour prix de ma pr sence tol r e, d'effectuer les travaux sous-marins dans le port de plaisance. Ceux-ci consistaient surtout   contr ler chaque ann e, l' tat des chaines-m res, des corps-morts et des mouillag- Ma proposition, jug e int ressante

fut accept e et tout se passa toujours tr s bien. J'ai pourtant plus d'une fois alt r  l' l gance du club, aux abords de mon bateau, en transformant le quai en chantier de r paration navale. Heureusement au CLUB de L'ESTAQUE on avait l'esprit de compr hension et de tol rance d velopp . Un grand merci encore au Pr sident du club et   tous ses membres!!

Etant entr e sur la pointe des pieds dans un milieu de plaisanciers plut t hupp s quoique fort sympathiques, j'en suis finalement devenu, plus tard, membre   part enti re, payant cotisation et faisant flotter le pavillon du club dans la mature de mon bateau.

Le " mouvement " de MARTIGUES sur L'ESTAQUE se fit par une journ e de mistral bien  tabli qui nous poussa d'ouest en est sur une mer fumante d'embruns. Mon " Equipage " dont l'effectif comprenait un seul et unique membre en la personne de mon fr re d couvrait ce jour l , la joie de respirer l'air vivifiant du large en m me temps que les  motions du mal de mer. Il f t tout de m me encore assez op rationnel   l'arriv e   L'ESTAQUE pour sauter sur le quai et capeler une premi re auss re.

On mit de l'ordre   bord et, le plein de gazole effectu , les vivres du personnel embarqu s, nous nous trouv mes ainsi, par s pour les prochaines sorties   la mer. Un petit r pit avant le premier appareillage au profit d'un groupe de plongeurs et amateurs de voile me permit de souffler un peu

Comme je l'ai déjà indiqué le CLUB de L'ESTAQUE, comptait parmi ses membres une majorité de plaisanciers distingués. Mais il y avait aussi quelques " romantiques de la mer " qui comme moi, avaient fait de leur bateau leur habitation permanente.

Il y avait là : Michel et Isabelle qui aménageaient un grand grand bateau en acier. Francis et Roger deux frères, marins-pompiers de leur état étaient les maitres à bord d'une ancienne pilotine équipée d'un énorme moteur. Ils participèrent, plus tard à quelques sorties, de conserve avec le " LUG ". Armand, officier de police attendait sa retraite pour partir autour du monde à bord de son " BREIZH-ATAO ". Inutile de préciser combien Armand était Breton, Bretonnant. Son épouse, professeur de mathématiques, donnait des leçons particulières à bord même du bateau à de jeunes élèves ravis de s'instruire dans un tel décor . Cela n'aura t'il pas fait naître chez certains d'entres-eux une vocation de marin ?

A bord du " QUETZALCOALT " il y avait Monique et Jean Claude celui-ci, Capitaine au long cours, a gentiment et avec beaucoup de compétence, dispensé à notre communauté les cours de navigation dont nous avons tous besoin.

Mais le plus réveur d'entre nous était sans doute Guy

Guy, très adroit de ses mains, était un fin technicien. Il avait construit de ses mains, entièrement son bateau, le " TIKI ". Il y avait passé des années de travail.

Il possédait une forte connaissance livresque de la marine à voile, des vieux gréements en particuliers. Mais son rêve était d'aller, avec son bateau, à la découverte d'une ile aussi lointaine que paradisiaque. Mais si, jusque là, il avait figolé son bateau il lui restait à découvrir la pratique de la navigation en mer. Jusqu'à ce jour il n'avait jamais quitté le quai et le plancher des vaches.

Le " TIKI " cependant fera la découverte d'une ile, en accompagnant le " LUG " en CORSE, au cours d'une saison, quelques années plus tard. Mais " L'ILE de BEAUTE " est trop connue de nos jours pour être encore une ile lointaine à découvrir. L'autre, celle du paradis rêvé pour GUY, devenait pour lui de plus en plus inaccessible dans ce monde. Un jour où le moral était au niveau zéro, il s'est installé sur une couchette à bord de son "TIKI " et a appareillé pour l'autre monde. Ce départ inattendu et tragique attrista beaucoup notre communauté et notre seule consolation fut de penser que GUY avec son " TIKI " avait enfin trouvé son ile?..

D'autres réveurs sont encore passés par l'ESTAQUE. Etienne et son frère.....

Etienne Coeuris

(à suivre...)

SPORTS

LE SPÉCIALISTE DE LA PLONGÉE ET DE LA CHASSE SOUS-MARINE
Votre Magasin : LA SPIROTECHNIQUE ET SCURAPRO A TOULON

Conditions spéciales aux Clubs - Administration et Marine Nationale

2, AVENUE JEAN MOULIN
83000 TOULON
TEL. (94) 93. 51. 90.

A la recherche du temps passé

Cette antique occupation n'allait certainement pas en diminuant avec le Moyen-Âge, époque d'expansion agricole à laquelle sont dûes toutes ces murailles, en grande partie démolies que l'on aperçoit aux flancs des coteaux et des montagnes (les "restanques").

Il est probable que cette occupation a dû s'étendre puisqu'elle n'eut pas à craindre l'insécurité provoquée par les désordres du temps, qui portaient les populations à se réfugier autour du château ainsi qu'en témoigne l'emplacement de la petite église paroissiale du lieu, dédiée à Saint-Michel et située en état de parfaite conservation, au beau milieu de la plaine, sans autre voisinage que son petit cimetière.

La Seigneurie d'Orves apparaît pour la première fois en 1143, dans un acte de confirmation délivré par le Pape INNOCENT II à RAYMOND, Evêque de MARSEILLE.

A la suite d'une donation faite au Monastère de MONTRIEUX en 1177, par noble GUIRAND D'ORVES, probablement de la famille de SIGNES, importante branche des Vicomtes de MARSEILLE, elle se trouve partagée entre son fils, noble PIERRE, père de Guillaume MARTIN (ou MARTINY ?) l'église de MARSEILLE et les CHARTREUX. Des achats successifs dont un coûta la jolie somme de 1.700 sous ainsi que la générosité épiscopale, finirent par mettre en possession de ces derniers la plus grande partie du fief. Au XIV^e siècle, il ne restait plus entre les mains des descendants des anciens seigneurs laïcs que des enclaves ou des terrains dont les limites imprécises furent en 1253 et 1354 l'objet de certaines contestations.

Ce sont ces parcelles qui devinrent plus tard la propriété de THOMAS, GOMBERT, CAMBE, AUDIBERT et de MARTINY.

Sous la direction carthusienne, le territoire d'Orves connut une ère d'activité industrielle et agricole que l'on est loin de soupçonner de nos jours. Nul n'ignore que les CHARTREUX avaient jadis l'habitude de se suffire en chaque chose, rien de ce qui était nécessaire ou utile à leur existence ne se récoltait ou ne se fabriquait hors de chez eux.

Tout en étant une maison de prière et de discipline, leur monastère constituait en même temps un centre d'exploitation où tous les métiers avaient leur place. Sans doute, la production n'avait pas l'intensité de celle que l'on voit de nos jours sortir de nos grandes usines, mais pour être plus modeste, elle ne correspondait pas moins à tous leurs besoins d'existence, d'ordre, de goût et d'élégance....

Aussi a-t-on justement considéré leurs divers chantiers comme autant d'écoles professionnelles où les méthodes se perfectionnaient chaque jour. Ne faut-il pas voir dans cette riche activité une des raisons qui leur attira tant de sympathie généreuse ?

Le Monastère de MONTRIEUX dont l'origine remonte aux premières années du XII^e siècle, eut ces avantages. En effet, outre ses moulins et fours d'où sortaient chaque jour plus de 500 rations de pain, il possédait une corroirie importante dont on a retrouvé, il y a déjà un certain nombre d'années, les bassins à compartiments étanches dans lesquels on entassait les peaux mêlées à des tans broyés.

Les religieux affectés à cet établissement ne devaient pas beaucoup chômer en dehors des fêtes prescrites, car il leur fallait non seulement pourvoir aux besoins ordinaires de la communauté et des indigents, mais encore préparer une multitude de parchemins destinés aux écritures, contrats, livres, ect....

Tout à côté se trouvait la fabrique de draps composée d'un "pardourier", d'une carderie et d'un atelier de tissage. Là aussi, les employés ne pouvaient guère se permettre de flâner avec des moyens très imparfaits, à travail excessivement lent, ils devaient assurer une production suffisante pour l'entretien de 50 religieux, autant de domestiques et un nombre considérable de besogneux...

Ce serait une erreur de croire que l'industrie, pratiquée par les moines de MONTRIEUX était toute groupée autour du Monastère. Plusieurs de leurs usines fonctionnaient dans les bois d'ORVES, où l'abondance du combustible les avait installés.

C'est ainsi qu'une de leur verrerie occupait, au Midi de la "BARRILIERE", un emplacement sur lequel ses fondements se dessinent encore à travers une profusion de petits fragments de verre irisés et de globules dites "larmes bataviques".

En 1285, par conséquent bien avant le Roi RENE à qui l'on attribue l'introduction du verre en Provence, ils obtenaient de l'évêque de MARSEILLE, l'autorisation d'en établir une nouvelle au Nord de la ferme d'ENVES, sur une éminence dont le terrain porte encore des débris de fours et de creusets à fonds vitifiés.

Les CHARTREUX furent aussi des producteurs de métaux, et c'est encore aux habitants d'ORVES et à leurs forêts qu'ils auront recours pour répandre autour d'eux les nombreux bienfaits de cette branche industrielle.

Au hasard des randonnées à travers le plateau, on peut remarquer sur plusieurs points d'abondants déchets de fonderies provenant de divers minerais, scories de plomb argentière à l'HAUBERTE, près du puits, scories de cuivreux SAMBLES et à BAROULET, dans le ravin du "SAINT-TROU" et, surtout à quelques mètres de la "FONT DE CAUME" où les débris d'un four à la catalane sont encore très visibles, scories de fer au JAS de LAURE et sur plusieurs points à l'Est de SIOU-BLANC.

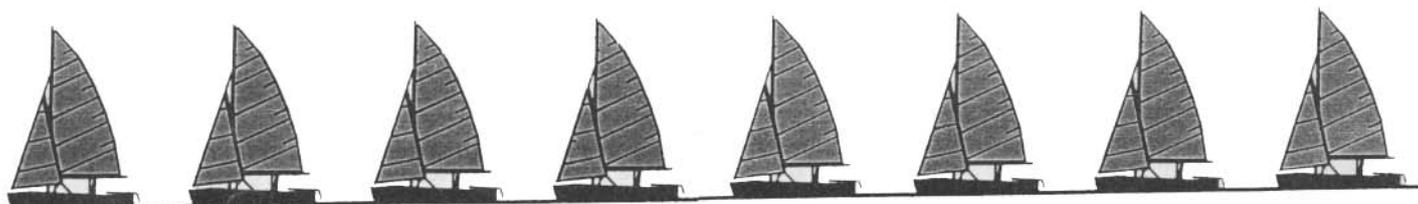
Jusqu'à preuve du contraire, ces divers minerais devaient être tirés, le plomb argentifère des Bormettes, celui de cuivre de la Montagne Noire, celui de fer du Pic Ferrier sur le territoire de MEOUNES, dans l'un des coins duquel s'ouvre béant le puits d'extraction envahi par les eaux.

Deux causes principales obligeaient les Anciens à disséminer leurs fonderies sur un grand espace : d'abord, le combustible qui jadis n'était pas autre que le charbon de bois à faibles calories, ensuite, la nécessité de multiplier les foyers de fusion afin d'obtenir le rendement progressif qu'exigeait le commerce toujours croissant des objets en métal.

(à suivre...)

Marc HONORÉ D'ESTIENNE d'ORVES.

C.C. Plongeur-Démineur (C.R.)



HOTEL RESTAURANT

"Les Deux Ponts"

M. OSTEIL

2, rue Jardin Paulin - (Route de Lyon)

26500 BOURG LES VALENCE

Tél. 75.43.21.70

LA VIE DES SECTIONS

- Sans nouvelles de nos sections, j'ai dû occuper cette page avec l'histoire d'une épave peu profonde.

LE TELL A SAINT-TROPEZ

Au large du Cap Camarat, quelques îlots émergent. Le plus grand se nomme « Rocher des Portes » le plus éloigné « Roche Fouras ». Au pied de cette « Roche », gît un navire délabré, mais qui pourrait être le théâtre de plongées inoubliables : il y a du poisson et des algues, l'eau est limpide; la profondeur n'excède pas 12 m et les ferrailles sont encore attrayantes. A une soixante de mètres à l'ouest/sud-ouest de l'îlot, les débris métalliques entourent un éperon rocheux

qui culmine vers les 6 à 8 m, l'avant du navire à l'est, l'arrière à l'ouest. Ils s'étalent sur une surface de 40 x 60 m au moins. Le fond est très varié : posidonies, roches, sables. En observant bien, on distingue la proue, écroulée, les flancs aplatis, et la poupe, qui a conservé son bastingage. La chaudière a bien résisté. Disséminés deci-delà, de nombreux sacs de ciments qui constituaient le chargement. Cette épave est celle du cargo de la Compagnie de navigation mixte Tell.

Parmi les nombreuses épaves de nos côtes, le Tell mérite une place à part : il s'est échoué au moins 5 fois dans sa

vie !... Lancé à la Seyne en 1879, il s'échoua en effet à Djidjelli en 1889, à l'embouchure du Rhône en 1893, à Marseille en 1899, et de nouveau à Marseille en 1899. Après 14 années de répit, il s'échoue pour toujours à St-Tropez le 25 octobre 1913. Ce jour-là il venait de Nice et se rendait à Marseille, puis Alger avec 600 tonnes de chaux et des fûts vides. De nuit, à petite vitesse, par temps de brume, il s'encastre sur les roches et ni le Marseillais 28 ni le Walkyrien, ne peuvent l'en extraire. Agé de 34 ans, le vieux Tell s'enfonce très vite, à l'exception d'un mât qui sort de l'eau.

J.P. JONCHERAY

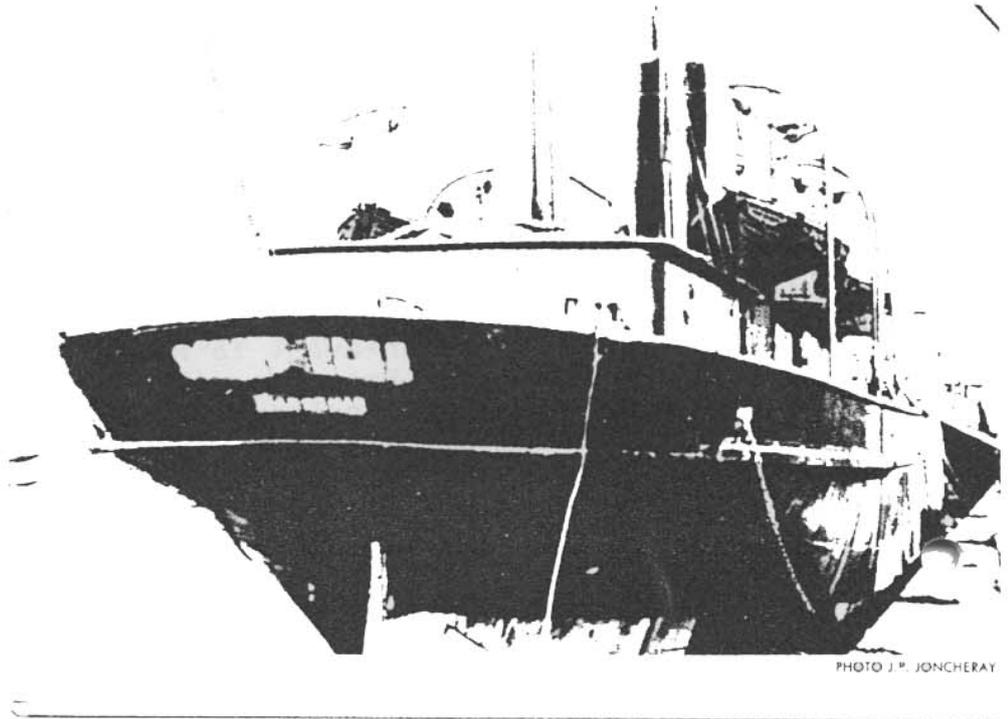
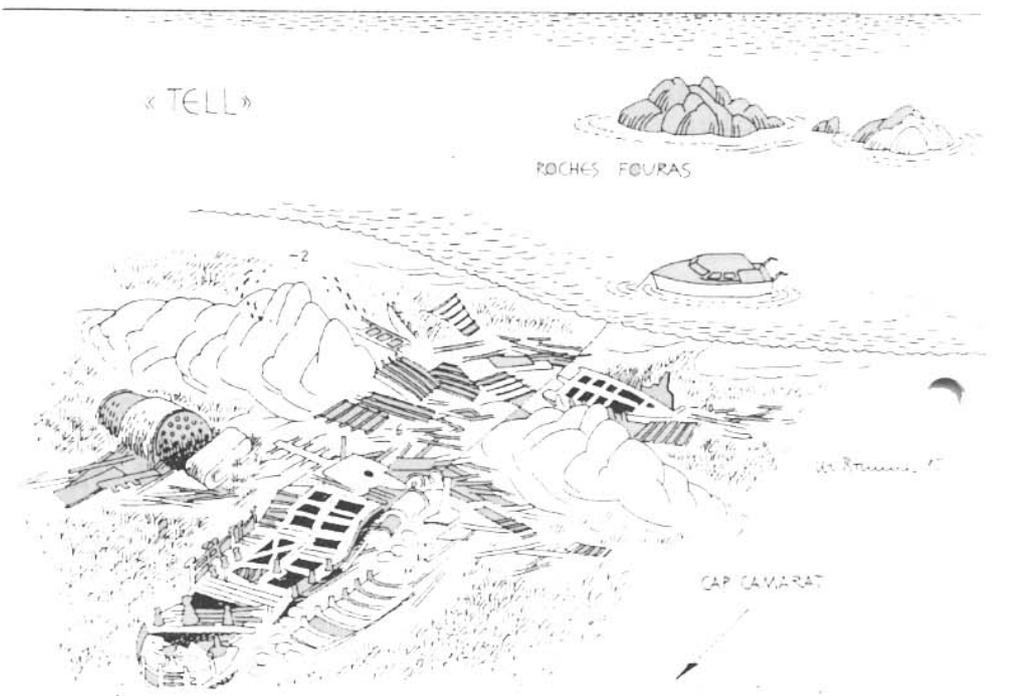


PHOTO J. P. JONCHERAY



- Cette histoire et ces photos nous ont été obligeamment prêtées par son auteur J.P. JONCHERAY. Je vous rappelle la parution de ses 8 livres intitulés "NAUFRAGES EN PROVENCE" ou le Livre des Epaves. Je vous en recommande la lecture. On peut se le procurer à :

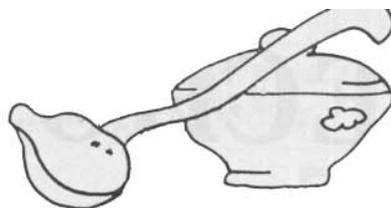
LES CAHIERS D'ARCHEOLOGIE SUBAQUATIQUE
1637, Avenue Maréchal De LATRE De TASSIGNY.

83600 FREJUS

PRIX : 70,00f l'un franco

LE COIN DE 'NOUVE'

- par Danny LORIDON.



LA DAUBE PROVENCALE (pour 4)



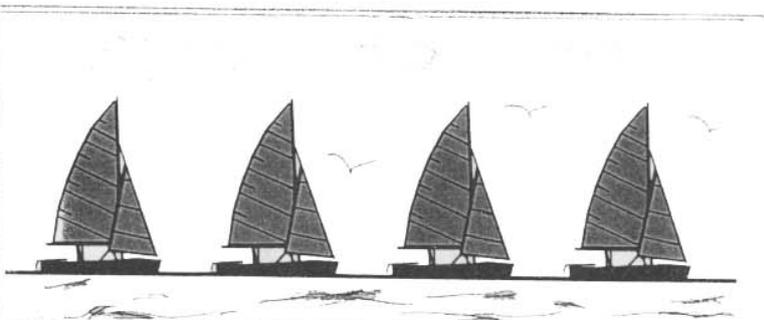
- 1 - La veille, mettez à mariner 1 kg de gîte coupé en morceaux avec ail, thym, laurier, persil, vin rouge (du bon), et 2 cuillérées d'huile d'olive.
- 2 - Le lendemain, égouttez la viande, essuyez-la. Faites chauffer 30g de beurre dans une cocotte. Mettez-y à revenir 200g de lard, ensuite ajoutez la viande. Lorsque le tout est doré, mettre un oignon coupé en morceaux, laissez prendre couleur et mouillez avec la marinade passée, jusqu'à hauteur de la viande. Ajoutez un morceau d'écorce d'orange séché et 3 clous de girofle et faire mijoter pendant 3 heures.
- 3 - Pelez 3 tomates, et après les avoir coupées en morceaux, les ajouter dans la cocotte avec 100g d'olives noires une demi-heure avant la fin.
- 4 - Présentez le plat avec du persil haché.
- 5 - Accompagnez avec des pâtes, de la polenta ou des pommes de terre.



annonces

Changements d'Affectations :

- S/M BERTHELIN sur la PERSCE
- P/M KESSLER à l'école de Plongée
- M/P LEFEVRE J.R. sur le FOCH



Corse *Baie de Figari, bord de mer* Bungalows pour 4 personnes

Mai octobre

Juin septembre

Location

LA SEMAINE : 1000 FR.

Juillet août

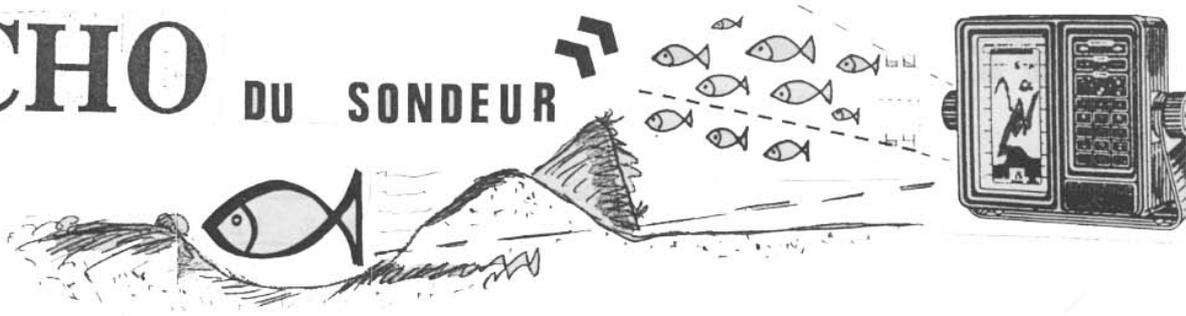
LE MOIS : 6000 FR.

M. TOMASI, Patron-Pêcheur
20131 Pianottoli-Caldarello

TEL : 95.71.82.49



L'ÉCHO DU SONDEUR



Le Bureau de l'Amicale et la Rédaction de l'Echo des Grands Fonds ont décidé d'attribuer chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale 2 prix aux deux meilleurs auteurs d'articles parus au cours des quatre derniers numéros.

Ces prix seront : 1°/ le prix de l'Echo des Grands Fonds.
2°/ le prix de l'Echo du Sondeur.

Ils seront bien sûr accompagné d'un cadeau.

Le règlement portant sur l'attribution de ces prix n'est pas encore parfaitement au point car nous sommes pris par le temps cette année. Il sera établi prochainement et paraîtra dans nos pages.

Signé : Le Sondeur.

*Dernière
minute*

TRES IMPORTANT

N'oubliez pas ! L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le 13 MARS à 10h 30 à l'ES.P. "LA HUNE" D.C.A.N. Place du Polygone à TOULON.

- La Brochette - partie aura lieu le 26 JUIN à
(le lieu vous sera indiqué dans le prochain numéro)

SANARY SUR MER

SAISON DU THÉÂTRE CHANOINE GEORGES GALLI

Music Hall - Comédie - Concert - Opérette - Jazz - Chorale - Super Revue - Des films

et le Groupe Artistique de Sanary.



SERVICE INDUSTRIE MARINE

SPECIALISTE. PLONGEE - CHASSE SOUS - MARINE
REPREUVE aux NORMES " APAVE et MINE "

LOCATION VENTE DE MATERIEL : BEUCHAT - CAVALERO - CRESSI - MARES
POSEIDON

Tél: 94.91.30.20.

ADRESSE : 21 Bd Bauchière Pont du Las TOULON